

Avery Dennison® Série T-7500B

Film réfléchissant à microprismes

Publication : Juillet 2015

Destiné aux applications de signalisation routière permanentes et temporaires, et offrant des performances visuelles optimales, le film rétro réfléchissant à microprismes Série T-7500B) d'Avery Dennison® est un matériau rétro réfléchissant à microprismes durable et de grande qualité comportant un adhésif sensible à la pression. Cette construction à microprismes unique fournit une rétro réflectivité élevée pour les situations dans lesquelles le contrôle du trafic est intense.

Le revêtement Série T-7500B est un film à microprismes omnidirectionnel qui intègre des microprismes orientés dans de multiples directions. Cette caractéristique de « visibilité sous tous les angles » offre la certitude que tous les dispositifs de signalisation présenteront une rétro réflexion uniforme sur toutes leurs faces et dans toutes les orientations.

Spécifications :

- Omnidirectionnel
- Haute intensité de rétro réflexion par microprismes
- Durabilité à long terme testée sur le terrain, sur des dispositifs de sécurité dans le monde entier
- Apparence visuelle uniforme de jour comme de nuit

Transformation :

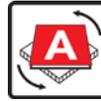
- Sérigraphie
- Impression par transfert thermique
- Impression jet d'encre à base de solvants
- Impression jet d'encre à solvants doux/écologiques
- Impression Jet d'encre UV
- Découpage filets coupants à chaud
- Découpage à plat
- Découpage à rouleau à cylindre
- Découpage à la règle d'acier

Applications :

- Signalisation extérieure permanente et temporaire rigide
- Dispositifs de sécurité nécessitant des performances de



Performances :
CUAP Tableau 10
Voir Page 2 pour consulter la liste complète.



Orientation :
Omnidirectionnel



Durée de vie : 10 ans
Exposition verticale uniquement



Face : Film rétro réfléchissant à microprismes et à haute brillance en acrylique



Adhésif : Sensible à la pression de façon permanente



Film de protection: Film en polypropylène



Imprimables avec :
TrafficJet™ Print System

Disponibilité du produit* :

Produits de signalisation routière	
T-7500B	Blanc
T-7501B	Jaune
T-7505B	Bleu
T-7507B	Vert
T-7508B	Rouge
T-7509B	Marron

* Voir Page 5 pour la nomenclature.

Fiche technique de produit

Page 1 sur 7

Solutions rétro réfléchissantes

7542 North Natchez Ave.

Niles, IL 60714



www.reflectives.averydennison.com

Avery Dennison® Série T-7500B

Film réfléchissant à microprismes

Publication : Juillet 2015

Rétroreflectivité :

Tableau A :

Coefficients min. de rétroflexion (R_A)¹ Tableau CUAP 10(DIN 3B)

α Angle de divergence	Couleur	β_1 ($\beta_2=0^\circ$) Angle d'éclairage			
		+ 5°	+ 20°	+ 30°	+ 40°
.33°	Blanc	300	240	165	30
	Jaune	195	155	110	20
	Orange	150	120	83	15
	Bleu	19	16	11	2.0
	Vert	30	24	17	3.0
	Rouge	60	48	33	6.0
	Marron	9.0	7.0	4.5	--
1.0°	Blanc	35	30	20	3.5
	Jaune	23	20	13	2.0
	Orange	18	15	10	2.0
	Bleu	2.5	2.0	1.5	--
	Vert	3.5	3.0	2.0	--
	Rouge	7.0	6.0	4.0	1.0
	Marron	1.0	--	--	--
1.5°	Blanc	15	13	9.0	1.5
	Jaune	10	8.0	6.0	1.0
	Orange	7.5	6.5	4.5	1.0
	Bleu	1.0	--	--	--
	Vert	1.5	1.0	--	--
	Rouge	3.0	2.5	2.0	--
	Marron	--	--	--	--

Le revêtement Série T-7500B **dépasse** toutes les valeurs indiquées dans les **Tableaux A et B.**

R_A =
candelas par pied - pied-bougie
par pied carré (cd/ft²) OU
Candelas par lux par mètre carré
(cd/lx/m²)

² Mesuré selon la norme ASTM E810

³ Notez qu'un angle de divergence de 0,1° est une condition requise supplémentaire de la norme ASTM D4956. Il représente de longues distances de visualisation sur autoroute d'environ 275 m et plus.

Avery Dennison® Série T-7500B

Film réfléchissant à microprismes

Publication : Juillet 2015

Couleurs et limites de spécification :

Figure A : Couleur de jour

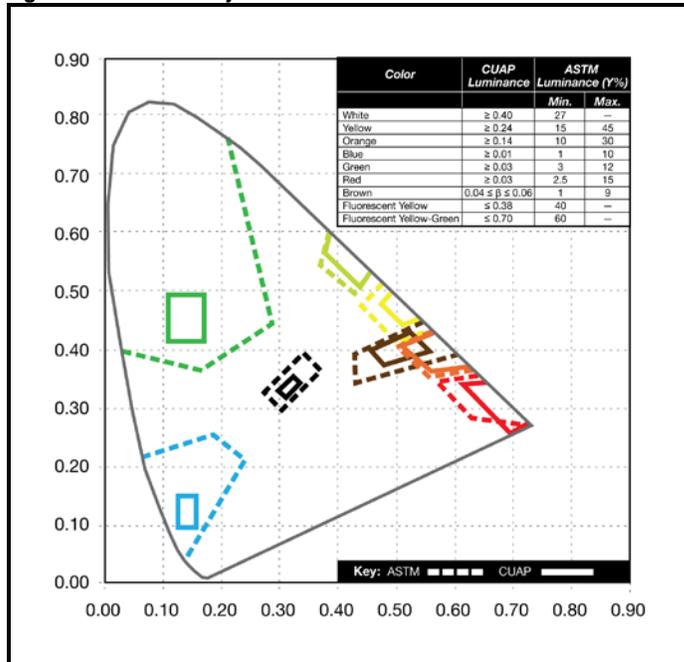
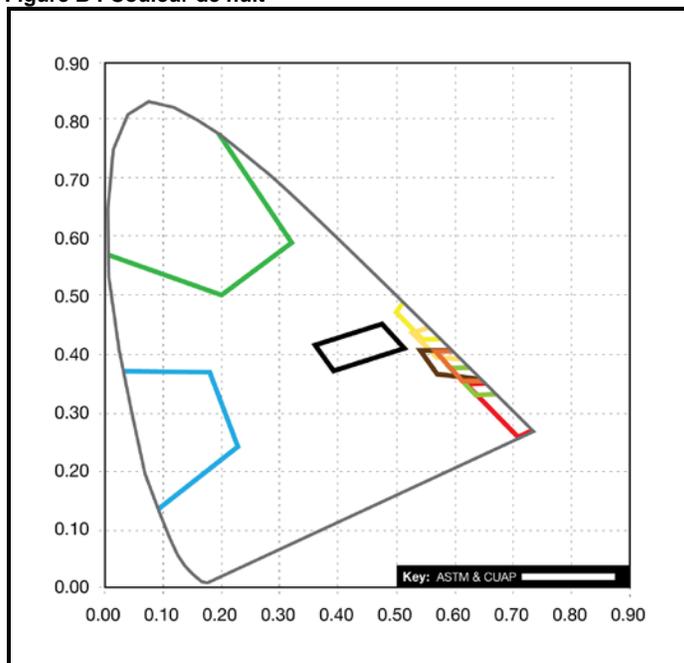


Figure B : Couleur de nuit



Le revêtement Série T-7500B **répond** aux exigences actuelles des couleurs de jour et de nuit pour les normes ASTM D4956 et CUAP, ainsi que pour les normes indiquées en Page 2.

Limites des coordonnées de chromaticité

Les Figures A et B représentent les quatre points des coordonnées de chromaticité des normes ASTM D4956 et CUAP sur le diagramme des couleurs.

Couleur de jour

Les quatre points des coordonnées de chromaticité de la Figure A déterminent la couleur acceptable selon le système colorimétrique standard CIE 1931, mesurée au moyen de l'illuminant standard D65, et la publication CIE n° 15, à l'aide de l'illuminant CIE standard D65 et de la géométrie CIE 45/0. Le facteur de luminance doit être conforme au tableau de la Figure A.

Remarque : La limite de saturation du vert et du bleu peut s'étendre aux limites du diagramme de chromaticité CIE pour les couleurs spectrales

Couleur de nuit

Les quatre paires de coordonnées de chromaticité de la Figure B déterminent la couleur acceptable mesurée au moyen de l'illuminant A de la CIE, d'un angle de divergence de 0,33 degrés, d'un angle d'éclairage de +5 degrés, d'ouvertures de la source et du récepteur n'excédant pas 10 minutes d'arc, et d'un observateur standard CIE 1930 (2 degrés) selon la norme ASTM D4956.

Avery Dennison® Série T-7500B

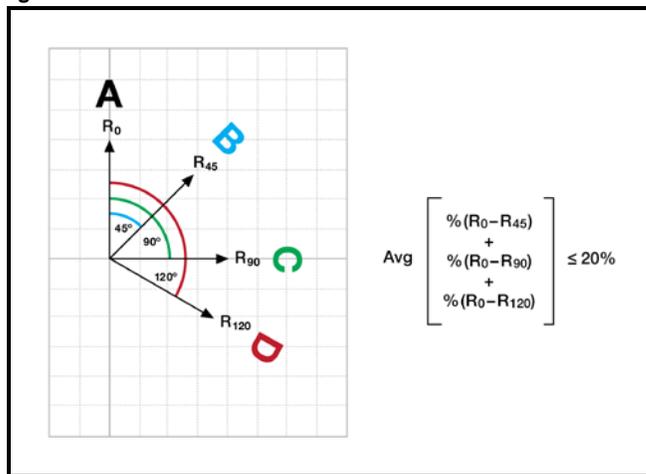
Film réfléchissant à microprismes

Publication : Juillet 2015

Orientation du revêtement :

L'AASHTO (American Association of State Highway Transportation Officials) a constaté que certains films rétro réfléchissants sont sensibles à la rotation (à l'orientation). En raison de l'impact de cette caractéristique sur la luminance de l'élément de signalisation, l'AASHTO a défini une spécification pour mesurer les performances selon l'orientation. La **Figure C** illustre comment la sensibilité à orientation est mesurée. Pour qu'un film soit considéré comme insensible à la rotation, le pourcentage de différence moyenne (indiqué sur la **Figure C**) doit être inférieur ou égal à 20 %.

Figure C



Lorsque leur propriété de sensibilité à l'orientation est mesurée comme décrit dans la norme AASHTO M 268-10, tous les revêtements Avery Dennison à microbilles et prismatiques **satisfont aux exigences** de la spécification pour leur **insensibilité à la rotation**. Par conséquent, aucune marque d'identification spéciale ni aucun autre élément (marque de référence ou motif distinctif) n'est requis pour indiquer l'orientation optimale du revêtement. L'utilisateur bénéficiant d'une parfaite uniformité visuelle quelle que soit l'orientation, aucune technique de fabrication coûteuse et fastidieuse n'est requise pour orienter les panneaux, découper les légendes des éléments de signalisation ou appliquer du ruban sur leur pourtour.

L'attention des agences de spécifications et des fabricants d'éléments de signalisation est attirée sur le fait que certains revêtements rétro réfléchissants, même s'ils sont de type ASTM identique, peuvent offrir une luminance non homogène pour la visibilité nocturne souhaitée si ces revêtements ne sont pas appliqués dans une orientation optimale ou uniforme. Les agences et les fabricants doivent avoir conscience de ce problème et discuter des effets potentiels de la rotation sur la luminance de revêtements spécifiques avec leur fournisseur de matériaux avant de commencer l'installation et/ou la fabrication.

Fiche technique de produit

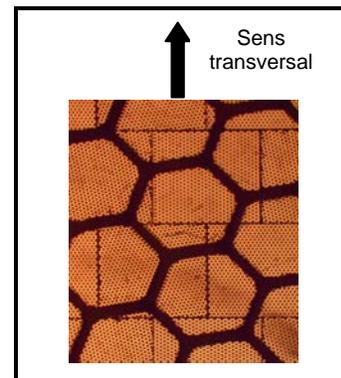
Page 4 sur 7
Solutions rétro réfléchissantes
7542 North Natchez Ave.
Niles, IL 60714

Le revêtement Série T-7500B est omnidirectionnel et **satisfait aux exigences** de la spécification AASTHO pour son **insensibilité à la rotation**.

Valeurs de rétro réflectivité R_A conformes à la norme ASTM E810
Angle de divergence de 0,5° et Angle d'éclairage de -4° ou 5°

À titre de référence pour les mesures en laboratoire, la valeur R_0 est identifiée dans le sens transversal. Voir la **Figure D**

Figure D



*Filigrane** : Le revêtement Série T-7500B comporte le filigrane illustré sur la **Figure E**.

Figure E



CC Classe 3/Type 3
Lot n° 10Y

*Ceci peut varier par région



www.reflectives.averydennison.com

Avery Dennison® Série T-7500B

Film réfléchissant à microprismes

Publication : Juillet 2015

Nomenclature :



Lettre initiale	Application	Durabilité*
T	Revêtement pour signalisation routière permanente	10 ans
W	Revêtement pour signalisation temporaire	3 ans
WR	Revêtement souple pour signalisation temporaire	3 ans

*Consultez votre représentant local pour obtenir des informations plus complètes.

Série	
7000	

2e chiffre	Substrat
1	Revêtement sensible à la pression pour les substrats en plastique
2	Revêtement sensible à la pression pour les substrats en bois
5	Revêtement sensible à la pression pour les substrats en aluminium

3e et 4e chiffres	Couleur
00	Blanc
01	Jaune
04	Orange
05	Bleu
07	Vert
08	Rouge
09	Marron
11	Jaune fluorescent
13	Jaune-vert fluorescent
14	Orange fluorescent
42	Barrière GAUCHE orange pré-alternée de 10,2 cm (4")
43	Barrière DROITE orange pré-alternée de 10,2 cm (4")
44	Barrière GAUCHE orange pré-alternée de 15,2 cm (6")
45	Barrière DROITE orange pré-alternée de 15,2 cm (6")

† OmniCube fait exception et commence par le nombre 11

GARANTIE

Les revêtements rétro réfléchissants prismatiques T-7500B d'Avery Dennison (« produit(s) ») sont garantis contre tout défaut matériel et de main-d'œuvre pour une durée d'un (1) an à compter de la date d'achat (ou pour la durée mentionnée dans la documentation d'information spécifique au produit en vigueur à la date de livraison, si cette durée est supérieure). Il est expressément accepté et reconnu que la seule obligation d'Avery Dennison et la possibilité exclusive de recours de l'acheteur dans le cadre de cette garantie ou de toute autre garantie, expresse ou implicite, seront limitées à la réparation ou au remplacement gratuit du produit défectueux dans les locaux d'Avery Dennison ou sur le site du produit (à la discrétion d'Avery Dennison), ou, en cas d'impossibilité commerciale de réaliser ce remplacement ou cette réparation, à l'attribution à l'acheteur, par Avery Dennison, d'un crédit d'achat d'un montant raisonnable à la lumière du défaut du produit.

CONDITIONS:

Cette garantie est applicable uniquement si les conditions suivantes sont respectées :

La fabrication et/ou l'installation doit intervenir dans un délai d'un (1) an à compter de la date d'achat.

La défaillance doit résulter uniquement d'un défaut de fabrication ou d'une détérioration du produit due à des causes naturelles, conformément à la garantie de performances. Sans limiter le caractère général des dispositions précédentes, aucune garantie n'est applicable en cas de défaillance du revêtement due à une fabrication, un stockage, une manipulation, une installation ou une maintenance inappropriée de l'élément de signalisation, à une défaillance du substrat de l'élément de signalisation, ou à un acte de vandalisme ou de malveillance. Une légère atténuation des couleurs, des fissures, un effet de farinage, un soulèvement des bords ou une légère diminution de brillance ou de réflectivité n'a aucun impact matériel en termes d'apparence et ne constitue pas un manquement aux engagements prévus par la garantie.

Avery Dennison a publié des bulletins d'instructions sur le stockage, la manipulation et le nettoyage du produit, ainsi que sur les substrats approuvés et les procédures d'application (collectivement nommées les « procédures »). Le produit doit avoir été traité et appliqué sur un matériau vierge et propre, conformément aux procédures en vigueur, celles-ci pouvant faire l'objet de modifications occasionnelles. Avery Dennison se réserve le droit de refuser toute demande de garantie si le fabricant ou l'installateur ne peut apporter de preuve suffisante concernant le respect des procédures d'Avery Dennison. La date d'installation, le processus d'enregistrement de garantie et les procédures de réclamation établies par Avery Dennison doivent être respectés. Cette garantie pourra être annulée en cas de non-respect de ces procédures. Un produit de rechange bénéficie uniquement du délai de garantie restant du produit qu'il remplace. Le produit doit être stocké de manière appropriée et appliqué avant la fin de sa durée de stockage, comme indiqué dans la fiche technique de produit Avery Dennison applicable comprenant les fiches techniques relatives à l'adhésif et aux autres matériaux.

Fiche technique de produit

Page 5 sur 7
 Solutions rétro réfléchissantes
 7542 North Natchez Ave.
 Niles, IL 60714



www.reflectives.averydennison.com

Avery Dennison® Série T-7500B

Film réfléchissant à microprismes

Publication : Juillet 2015

Caractéristiques :

Propriété	Valeur	Instructions Bulletins
Durée de stockage	1 an à compter de la date d'achat dans les conditions de stockage suivantes ; 18 à 24 °C (65 à 75 °F) et humidité relative de 50 % à ± 5 %	#8.00
Micromètre pour films type	17 - 18 mils (432 - 457 µ)	n/a
Température min. d'application	65 °F (18 °C)	#8.10
Température de service	-10 °F à +150 °F (-23 °C à + 65 °C)	#8.00
Sérigraphie	La durabilité à long terme de la sérigraphie en combinaison avec le revêtement Série T-7500Best garantie lorsque des encres et des films de pelliculage approuvés sont utilisés. Voir Page 7.	#8.30 #8.55
Impression jet d'encre	L'utilisateur assume toute la responsabilité concernant l'adéquation du produit pour cette méthode de conversion. La durabilité à long terme de l'impression à jet d'encre en combinaison avec le revêtement Série T-7500B n'est pas garantie.	#8.55
Impression par transfert thermique	La durabilité à long terme de l'impression par transfert thermique en combinaison avec le revêtement Série T-7500B est garantie. Se reporter au bulletin d'Instruction	#8.60

LIMITATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Usages non prévus : Cette garantie s'applique uniquement si le produit est utilisé par des convertisseurs et installateurs professionnels, pour les usages finaux indiqués et dans les combinaisons décrites dans les fiches techniques de produit et les bulletins d'instruction correspondants d'Avery Dennison. Pour toute autre utilisation, il incombe à l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit. L'utilisateur assume la responsabilité de tous les risques, ainsi que toutes les autres responsabilités associées à cette utilisation ou à cette application. L'utilisateur s'engage également à indemniser, défendre et exonérer de toute responsabilité Avery Dennison pour la totalité des plaintes, pertes, dommages, jugements, dépenses et/ou frais, y compris les frais de justice, résultant de ladite utilisation ou application. Cette garantie s'applique uniquement si le produit est traité par des convertisseurs et installateurs professionnels conformément aux procédures écrites d'Avery Dennison, et appliqué sur des surfaces correctement préparées et nettoyées, et entretenues conformément aux procédures d'Avery Dennison. Il incombe aux transformateurs, aux installateurs ou aux autres utilisateurs d'inspecter la qualité des matières premières entrantes, de veiller à une préparation correcte de la surface, de s'assurer que les procédures d'application approuvées sont respectées, de conserver des échantillons transformés, ainsi que de cesser immédiatement d'utiliser tout produit, matériau et/ou produit fini identifié (ou pouvant raisonnablement être identifié) comme étant défectueux et d'en avvertir immédiatement Avery Dennison et/ou son agent ou distributeur agréé.

Utilisation incorrecte et cas de force majeure : Dans le cadre de cette garantie, Avery Dennison ne peut être soumis à aucune obligation et sa responsabilité ne peut être retenue concernant un produit altéré, modifié, endommagé, mal utilisé, utilisé de façon abusive, ayant subi un accident ou des négligences, ou autre manipulation inappropriée, ou ayant été traité ou installé de façon incorrecte. Le produit n'est pas garanti contre les défaillances prématurées d'origine chimique, environnementale ou mécanique, notamment, mais sans s'y limiter, les actes de vandalisme, les solutions nettoyantes, les peintures, les solvants, l'humidité, les conditions de température, les équipements de nettoyage mécanique, les carburants, les gaz d'échappement, la vapeur, les solvants organiques ou les autres polluants chimiques, y compris les particules industrielles et les cendres volcaniques. Les dommages dus à un incendie, une défaillance structurelle, la foudre, les accidents et les autres cas de force majeure ne sont pas couverts par cette garantie.

Produit tiers : Avery Dennison rejette toute responsabilité concernant les blessures, pertes ou dommages résultant de l'utilisation d'un produit dont il n'est pas le fabricant. Lorsque l'installateur ou le transformateur utilise un produit d'un autre fabricant disponible commercialement ou lorsqu'il est fait référence à un tel produit, il incombe à l'utilisateur, à l'installateur ou au transformateur de s'informer des précautions d'utilisation définies par le fabricant.

Les recours définis par cette garantie sont exclusifs. Avery Dennison ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage direct, indirect, fortuit ou consécutif ou de tout préjudice spécifique, prévisible ou non, provoqué par un défaut du produit, que ces dommages surviennent ou soient constatés avant ou après le remplacement ou le remboursement, et que ces dommages soient ou non dus à une négligence de la part d'Avery Dennison. La responsabilité d'Avery Dennison définie ci-après ne pourra en aucun cas excéder les recours spécifiquement énoncés dans cette garantie. La responsabilité d'Avery Dennison est limitée, à la discrétion d'Avery Dennison, au prix d'achat, au remplacement du produit défectueux et, dans certains cas soumis à l'autorisation d'Avery Dennison, à la réparation et au remplacement du produit défectueux.

CETTE GARANTIE SE SUBSTITUE À TOUTE AUTRE GARANTIE. TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES Y COMPRIS LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT REJETÉES. AUCUNE DÉROGATION, ALTÉRATION, ADDITION OU MODIFICATION DES CONDITIONS PRÉCÉDENTES NE SERA CONSIDÉRÉE COMME VALIDE, SAUF SI ELLE EST RÉALISÉE PAR ÉCRIT ET SIGNÉE DE LA MAIN D'UN DIRIGEANT D'EVERY DENNISON.

Avery Dennison® Série T-7500B

Film réfléchissant à microprismes

Publication : Juillet 2015

Informations de conversion :

La documentation Avery Dennison suivante fournira à l'utilisateur des informations concernant les conditions appropriées d'application et de stockage, ainsi que d'autres critères requis. Pour accéder aux informations les plus récentes, consultez le site Web d'Avery Dennison, à l'adresse www.reflectives.averydennison.com. Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site Web afin d'accéder aux informations les plus récentes.

Encres de sérigraphie, films de recouvrement et transfert thermique approuvés :

Fournisseur	Série	Système	Bulletins d'instruction
Avery Dennison	Encres 4930	Solvant monocomposant	#8.40
Avery Dennison	UVTS Nazdar	UV	#8.38
Avery Dennison	OL-2000	Pellicule acrylique	#8.01, #8.10, #8.25
Avery Dennison	OL-1000	Anti-graffiti	#8.01, #8.10
Matan	DTS	Transfert thermique	#8.60

Bulletins d'instruction :

Précautions et manipulation du film	#8.00
Exigences en matière de substrat	#8.01
Techniques d'application pour film PS	#8.10
Méthodes de découpe	#8.20
Découpage des éléments de signalisation par ordinateur	#8.25
Préparation de la sérigraphie	#8.30
Résolution des problèmes d'impression et de transformation	#8.34
Encres UVTS Nazdar	#8.38
Encres Série 4930	#8.40
Guide des encres	#8.55
Impression par transfert thermique Matan	#8.60

Substrats :

L'application du revêtement Série T-7500B d'Avery Dennison est limitée aux surfaces en aluminium correctement préparées. Il est fortement recommandé aux utilisateurs d'évaluer attentivement, dans des conditions réelles d'utilisation, toute application du film sur d'autres substrats. Avery Dennison rejette toute responsabilité en cas de défaillance du film due à l'utilisation d'autres substrats ou matériaux, à une contamination ou à une préparation incorrecte de la surface. Pour obtenir des informations complètes sur les conditions requises pour les substrats, reportez-vous au bulletin d'instructions 8.01.

DÉFINITIONS

Durée de vie : signifie que le produit sur un graphique, panneau ou élément de signalisation fini en utilisation extérieure, faisant l'objet des limitations indiquées dans le présent document et dans les fiches techniques de produit et les bulletins d'instruction d'Avery Dennison, et appliqué sur des surfaces recommandées, ne se détériore pas de façon excessive de telle sorte que le graphique, panneau ou élément de signalisation fini ne permette plus une identification efficace dans des conditions normales de visualisation et depuis la distance de visualisation prévue.

Durée de vie extérieure : basée sur des conditions d'exposition extérieures normales dans le centre de l'Europe et de l'Amérique du Nord, avec une application sur des surfaces recommandées. La durée de vie dépend de plusieurs facteurs, y compris mais sans s'y limiter la préparation du substrat, les conditions d'exposition et d'entretien du produit ainsi que des des graphiques, panneaux et éléments de signalisation finis. Dans les cas où le graphique, panneau ou élément de signalisation fini est installé dans des zones de hautes températures ou d'humidité élevée, dans des zones industrielles polluées ou dans des zones comportant des particules en suspension dans l'air, la durabilité en extérieur peut être réduite. Veuillez consulter votre représentant local Avery Dennison pour connaître les modifications applicables aux garanties dans de telles conditions particulières.

Exposition verticale : signifie que la face du graphique fini est verticale à $\pm 10^\circ$.

Exposition non verticale : signifie que la face du graphique fini est supérieure de plus de 10° à la verticale et est supérieure de plus de 5° à l'horizontale. Les films rétro réfléchissants ne sont pas garantis pour cette exposition.

Surfaces planes : désigne une surface plane bidimensionnelle sans objets saillants.

Effets de vieillissement : Un léger dégradation des performances du produit dans le temps est considérée comme une usure normale. Une légère atténuation des couleurs, un effet de farinage, un soulèvement des bords ou une légère diminution de brillance ou de réflectivité dû à l'usure normale, au vieillissement naturel et à d'autres conditions environnementales, ou les dommages provoqués par des tornades, des ouragans, le vent, une accumulation excessive de glace, des conditions de gel extraordinaires, des grêlons de grande taille ou toute autre catastrophe naturelle, ne constituent pas un manquement aux engagements prévus par la garantie et n'engagent en aucun cas la responsabilité d'Avery Dennison.

Défauts d'impression, de séchage et polymérisation des encres : Les contaminations, les défaillances ou les autres défauts de l'encre, ou les autres défaillances dues à des conditions ou paramètres d'impression inappropriés, incluant mais sans s'y limiter un étalonnage inadéquat des couleurs, un profil de couleur ICC incorrect ou une procédure d'impression incompatible, ne constituent pas un manquement aux engagements prévus par la garantie. Les défaillances du produit provoquées par une sursaturation de l'encre, un séchage thermique excessif ou insuffisant, l'incapacité de l'encre à produire les couleurs souhaitées sur le produit ou toute autre erreur de traitement ou de manipulation ne sont pas couvertes par la garantie.

Adhérence aux surfaces d'application : Cette garantie ne couvre pas le produit si la surface d'application n'est pas correctement préparée. Elle ne couvre pas non plus le produit ou les dommages subis par le substrat en raison de la séparation des couches du substrat due à une adhérence entre ces couches plus faible que l'adhérence entre le produit et la couche supérieure du substrat, ni les surfaces présentant ultérieurement des effets de fissuration, de pelage, de dégazage ou des signes d'endommagement sous le produit.

TESTS INDÉPENDANTS REQUIS

Toutes les déclarations, informations techniques et recommandations sur les produits Avery Dennison reposent sur des tests et des informations considérés comme fiables, mais ne constituent en aucun cas une garantie de quelque sorte que ce soit. Tous les produits Avery Dennison sont commercialisés en considérant que l'acheteur a déterminé, de manière indépendante, que ces produits sont adaptés à ses besoins.

Si une disposition quelconque de cette garantie et des limitations de responsabilité était déclarée illégale, nulle, non valide ou inapplicable par une juridiction ou un organisme gouvernemental compétent, en termes de respect des règles de concurrence, de la législation ou pour tout autre motif, cette disposition sera supprimée et considérée comme divisible de cette garantie et des limitations de responsabilité, sans que cette suppression n'affecte la validité et l'applicabilité des autres dispositions énoncées.

Avery Dennison et le logo sont des marques de commerce ou des noms commerciaux d'Avery Dennison Corp. © 2011 Tous droits réservés.

Fiche technique de produit

Page 7 sur 7

Solutions rétro réfléchissantes

7542 North Natchez Ave.

Niles, IL 60714



www.reflectives.averydennison.com